

ANNEXE

D'après le budget principal de 1980-81. Le montant accordé par les présentes est de \$4,934,621,759.95 soit le total des postes dudit budget que contient la présente annexe, moins les montants affectés au compte desdits postes par la *Loi n° 1 de 1980-81 portant affectation de crédits*.

SOMMES accordées par la présente loi à Sa Majesté pour l'année se terminant le 31 mars 1981 et fins auxquelles elles sont accordées.

N° du crédit	Service	Montant	Total
		\$	\$
	AGRICULTURE		
	A—MINISTÈRE		
	PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
	Budgétaire		
1	Administration—Dépenses du programme et contributions	37,781,000	
	PROGRAMME DE RECHERCHES		
	Budgétaire		
5	Recherches—Dépenses de fonctionnement, y compris les frais de publication des travaux de recherches du Ministère comme suppléments du «Canadian Entomologist», subventions inscrites au Budget et contributions	115,035,000	
10	Recherches—Dépenses en capital.....	14,487,000	
	PROGRAMME DE LA COMMERCIALISATION		
	Budgétaire		
15	Commercialisation—Dépenses de fonctionnement	9,449,000	
20	Commercialisation—Subventions inscrites au Budget et contributions.....	292,731,400	
	PROGRAMME DE LA PRODUCTION ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS		
	Budgétaire		
25	Production et inspection des aliments—Dépenses de fonctionnement et autorisation de verser des commissions pour services rendus conformément à la <i>Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest</i>	136,011,000	
30	Production et inspection des aliments—Subventions inscrites au Budget et contributions, y compris les indemnités, aux taux déterminés et de la manière prévue à l'article 12 de la <i>Loi sur les maladies et la protection des animaux</i> , aux propriétaires des animaux qui, atteints des maladies mentionnées dans la Loi, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues par la Loi	8,940,200	
	PROGRAMME DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
	Budgétaire		
35	Commission canadienne des grains—Dépenses du programme et contributions	23,676,800	
			638,111,400